

A LIRE DANS CE NUMERO

Le syndicalisme boude-t-il les jeunes ou les jeunes boude-t-ils le syndicalisme? P. 2

Les mineurs veulent l'unité P. 3

Le droit d'association, mal protégé P. 5

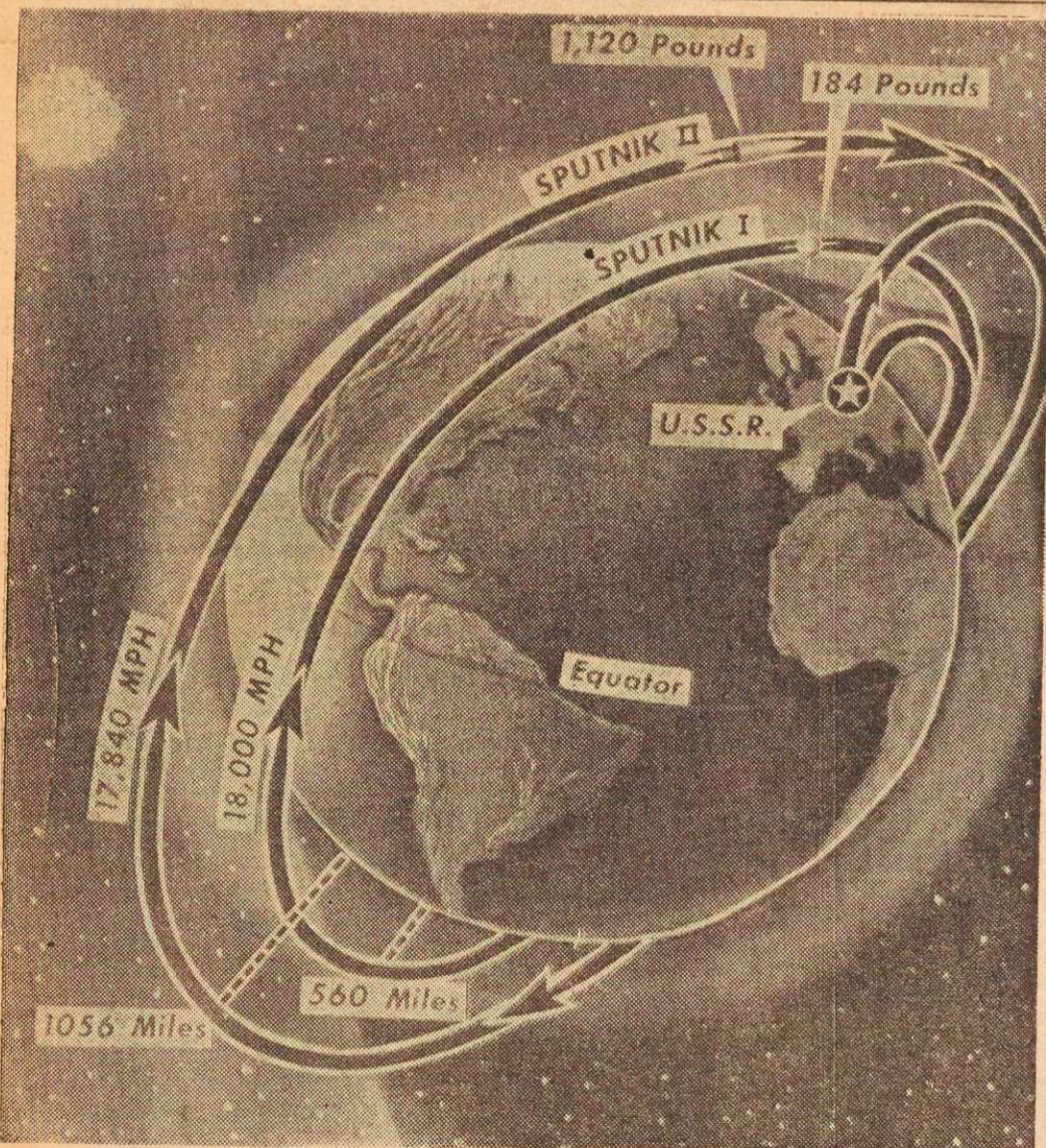
English Section P. 7-8

Vol. XXXXIII — No 44

Ottawa, 15 novembre 1957



Nous voulons nos "Spoutniks" sur le plancher des vaches



Il n'est plus question d'inflation quand on parle de dépenser des milliards aux Etats-Unis pour lancer des satellites - Pourquoi l'argent est-il rare pour construire des logements ?

Une dépêche de la British United Press datée de vendredi dernier disait que le sénateur Styles Bridge du New-Hampshire a déclaré à la suite d'un entretien avec le président Eisenhower que le budget de la défense de l'an prochain aux Etats-Unis pourrait être augmenté de un à deux milliards de dollars pour défrayer le programme accéléré de projectiles et satellites.

Il a ajouté que l'augmentation des charges défensives pour mener à bien la construction de Spoutniks américains porterait à près du double le montant des crédits prévus pour le programme d'armes téléguidées de l'année financière se terminant le 1er juin 1958.

De son côté, le directeur adjoint du budget, M. Robert Merriam a déclaré que le programme des téléprojectiles ne manque ni d'argent ni de main-d'oeuvre. Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont versé \$6,529,000,000 dans la recherche et le développement des projectiles depuis trois ans.

C'est la prospérité

De son côté, un correspondant de la Presse Canadienne, Harold Morrisson écrivait mardi, le 5

novembre que "de hautes autorités financières canadiennes ont exprimé l'avis que le Spoutnik II et les Etats-Unis feront jaillir une étincelle qui déclenchera dans toute l'Amérique du Nord une nouvelle vague de prospérité.

Les Etats-Unis ne se ressaisiront pas du jour au lendemain, dit l'une de ces autorités, mais ajoute-t-elle aussitôt, ils abandonneront probablement dans un avenir rapproché leur politique de cherté de l'argent pour se lancer dans des dépenses nouvelles et considérables destinées à leur permettre de rattraper les Soviétiques.

Il est tout à fait juste de conclure, écrit la Presse Canadienne, que pareil changement toucherait probablement de façon considérable l'économie canadienne!

L'inflation, moindre mal

Aux Etats-Unis comme au Canada, tout le monde se plaint des restrictions imposées sur le crédit par suite de la hausse du loyer de l'argent. L'un des thèmes de propagande du gouvernement conservateur actuel au Canada fut justement de blâmer le gouvernement précédent d'avoir imposé, par l'intermédiaire de la Banque du Canada, des restrictions trop nombreuses sur le crédit.

Aujourd'hui, on se rend compte que pour obtenir des résultats, il vaut mieux abandonner les principes économiques qui

(Suite à la page 4)

On ne saura sans doute jamais combien a coûté le lancement des Spoutniks russes à travers l'espace. Aux Etats-Unis, on a dépensé jusqu'à date, \$6,529,000,000 dans la recherche et le développement des projectiles depuis trois ans. On promet de faire davantage pour rattraper les Russes.

Le syndicalisme boude-t-il les jeunes ou les jeunes boudent-ils le syndicalisme ?

Ce sont bien les questions qui se posent après la publication du rapport de l'enquête conduite auprès des jeunes travailleurs par la J.O.C. nationale canadienne et des commentaires qu'ont bien voulu nous faire M. Bernard Buisson, propagandiste national et le R. P. Paul-Emile Pelletier, O.M.I., aumônier national de la J.O.C.

Le compte rendu publié dans le journal LE DEVOIR laissait clairement entendre, par le titre qui coiffait l'article, que ce sont les jeunes qui boudent le syndicalisme... et pour cause.

"40 p. c. des jeunes n'ont pas confiance dans les chefs d'union — 25 p. c. sont d'avis que l'union est un racket" déclarait LE DEVOIR en citant quelques statistiques recueillies au cours de l'enquête.

Disons en passant que cette nouvelle, pour le moins tendancieuse, a fait son tour du pays par les soins de la Presse Canadienne. Le lendemain de la publication de cet article, paraît-il, de gros bonnets, des capitaines d'industries, des ennemis du syndicalisme félicitaient la J.O.C. pour avoir dénoncé les chefs d'union !

Un examen de conscience

Que les accusations des jeunes (quelque 500 jeunes répartis dans 12 villes industrielles ont répondu à l'enquête) soient fondées ou non, elles posent un réel problème.

Dimanche, le 3 novembre dernier, M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., parlant devant des milliers de jocistes au Marché Atwater à Montréal, déclarait ce qui suit :

"A la C.T.C.C., on considère la J.O.C. comme un mouvement d'Action catholique, mais aussi comme la relève des syndicats. Un très grand nombre de chefs syndicaux sont d'anciens jocistes: je veux mentionner d'une façon toute particulière, deux vice-présidents généraux: MM. René Gosselin et Roger Mathieu."

Comment s'effectuera cette relève si les jeunes ont de telles opinions du syndicalisme ?

Des questions embarrassantes

D'où viennent ce désintéressement, ce refus des jeunes de faire partie de syndicats ? Le syndicalisme, dans son ensemble, est-il le seul responsable de cet état de chose ou ne faut-il pas voir, dans ces réactions des jeunes, l'expression de leur dégoût de toute une société qui les rejette, les ignore, ne réussit pas à les satisfaire, ne leur apporte pas des solutions à la taille des problèmes qui les confrontent ?

Les résultats de l'enquête de la J.O.C. conduite sur le plan national, les confidences des jeunes aux dirigeants jocistes ainsi que les témoignages mêmes des dirigeants jocistes permettent de voir plus clair dans ce problème de la jeunesse travailleuse d'aujourd'hui et de penser aux solutions satisfaisantes pour les jeunes et pour toute la société.

Les plaintes contre le syndicalisme

Quelles sont les principales récriminations contre le syndicalisme ? "En moyenne, d'après l'enquête, chaque travailleur prétend n'avoir

été convoqué qu'à 5 assemblées seulement depuis un an, ce qui semble indiquer le peu d'intérêt qu'ils portent aux activités syndicales, et peut-être, le manque d'intérêt porté aux jeunes par l'union".

Des chiffres confirment que dans une grosse union du textile de la province, les travailleurs sont convoqués une fois par année et qu'à peine un dixième des membres de l'union assistent à l'assemblée.

Il faudrait bien conclure, en de telles circonstances, que les dirigeants d'union ne font pas leur devoir et que les membres ont raison de décrier l'union et ses chefs.

Mais la situation serait différente toutefois si les membres s'intéressaient aux affaires de leur union, s'ils assistaient en masse aux assemblées, et s'ils boutaient tout simplement dehors les officiers syndicaux qui mettent si peu en pratique la liberté démocratique qu'ils ne cessent de réclamer dans la province.

D'où vient le manque d'intérêt

Mais d'où vient le manque d'intérêt des jeunes ? Le mouvement syndical, en général, s'est-il intéressé aux problèmes des jeunes travailleurs ?

"Tout ce que je sais de l'union, dit un jeune, c'est que je dois payer une cotisation". Evidemment, il ne songe pas, en disant cela, aux avantages que lui vaut le fait d'appartenir à l'union.

"Dans mon usine, dit un autre, ce n'est pas l'union qui nous fait avancer, mais notre débrouillardise". "Si je fais partie de l'union, dit un troisième, c'est que les employés sont forcés de le faire après trois mois d'emploi".

"Quand il y a du chômage, accuse un quatrième, nous sommes les premiers à être mis dehors", faisant allusion aux clauses protégeant l'ancienneté des employés.

On peut répondre

Il est certainement possible de répondre à ces accusations, mais encore faut-il s'en donner la peine. Le Service d'Education de la C.T.C.C. accomplit dans ce domaine un travail gigantesque ainsi que les divers comités régionaux, par l'organisation des journées d'études, des forums, etc.

Mais on se rend compte également dans les milieux syndicaux que les jeunes participent peu ou pas à ces réunions.

Les problèmes semblent les dépasser, les questions techniques les embrouillent, la procédure d'assemblée avec ses propositions, ses amendements, ses sous-amendements, ses points d'ordre, achève de les rebuter, de les désintéresser, de les aigrir.

Les causes profondes

L'enquête de la J.O.C. analyse également les autres causes du désintéressement des jeunes et du peu de responsabilités devant leurs tâches actuelles ou futures.

L'une de ces causes, c'est le niveau éducatif très bas dans la province de Québec: 65 p. c. des jeunes travailleurs et travailleuses

de 15 à 19 ans ne sont plus à l'école. Ce qui veut dire qu'après 14 ans, plus de la moitié des jeunes ont quitté l'école et ne dépassent pas le minimum exigé par la loi.

Le chômage

Ce bas niveau culturel de la jeunesse québécoise a toutes sortes de conséquences, ajoute le rapport: ils ont moins de maturité pour faire face à toutes les difficultés et à toutes les responsabilités qui se présentent à eux dans le milieu du travail.

Par exemple, ils n'ont pas les exigences qui garantissent un travail stable car ils ne possèdent pas les connaissances techniques que requiert de plus en plus l'industrie aujourd'hui.

C'est ce qui explique que dans la province, d'après un rapport de la Commission de l'assurance-chômage, chez les jeunes, le chômage est en relation directe avec le peu d'années de scolarité.

Les loisirs

Le rapport indique également que les jeunes n'ont pas d'autres choses pour s'organiser que les loisirs commercialisés qui les exploitent. Les jeunes ne savent que faire de leur temps libre.

Quant aux loisirs culturels ou éducatifs, ils sont pratiquement inexistantes et n'atteignent pas la masse. Les heures d'inactivité sont un poids qui écrase les jeunes travailleurs.

Les solutions possibles

Bafoués, rejetés, exploités, les jeunes ont perdu confiance dans le monde extérieur. Mais d'après les dirigeants de la J.O.C., ils se laissent séduire par les associations, les groupements ou les "patentes" qu'ils organisent "entre eux, par eux et pour eux".

Ils peuvent alors se donner corps et âme, faire preuve de dévouement, de réflexion et d'action. C'est pour cette raison que la J.O.C. a mis sur pied divers services que les jeunes administrent: Le Service de Préparation au Mariage, le Service de Préparation à l'Avenir, etc. Réunions, forums, discussion, présentation de films, ciné-clubs sont autant de moyens pour amener les jeunes à se cultiver davantage et compléter leur formation. De là, elle les dirige vers les centres d'apprentissage, les écoles de métiers, les cours du soir, etc.

Par les techniques propres à séduire les jeunes, la J.O.C. les amène à réfléchir, à étudier, à accepter des responsabilités quand les méthodes utilisées par les adultes pour les adultes s'avèrent souvent inefficaces.

Le syndicalisme, comme tous les autres mouvements qui s'adressent à la jeunesse et qui ont besoin de la jeunesse, devra sans doute repenser ses formules.

Les journées d'études spéciales que se propose d'organiser le Service d'Education de la C.T.C.C. pour un groupe de militants syndicaux et des représentants des jeunes travailleurs, en collaboration avec la J.O.C., permettront sans doute de jeter plus de lumière sur ces problèmes.

LES MINES

THETFORD MINES

LES MINEURS VONT FAIRE BLOC ET SORTIR DU DISTRICT 50

Les travailleurs de la mine Bell Asbestos de Thetford Mines viennent de prendre les dispositions nécessaires pour faire l'unité de tous les mineurs d'amiante de la région en s'organisant en un syndicat capable de les protéger efficacement.

Actuellement ces mineurs font partie d'un syndicat fondé par le transfuge Paul Marquette et affilié aux Mineurs-Unis d'Amérique et ils ne seraient pas satisfaits de la protection que leur accorde ce syndicat.

Ils ont fait appel au Conseil central de Thetford Mines et à la CTCC pour les organiser dans une organisation syndicale qui les placera sur un pied d'égalité avec les autres travailleurs d'amiante de la région de Thetford Mines et d'Asbestos.

Actuellement, un groupe d'organiseurs de la CTCC dont MM. Raymond Couture, Amédée Daigle et Arthur Lapointe, sont sur place afin de prêter main-forte à MM. Daniel Lessard, président du Conseil central de Thetford et secrétaire de la Fédération des Travailleurs de l'Industrie minière et, à Réal Labelle, agent d'affaires du même conseil.

L'on sait que le Conseil central ainsi que la Fédération sont pleinement en mesure de donner les services locaux: organisation, négocia-

tiations, bureaux, hommes compétents pour aider les travailleurs à résoudre leurs problèmes d'assurance-chômage, accidents de travail et impôt sur le revenu.

Par ailleurs, une plus grande unité syndicale favorisera les négociations pour tous les travailleurs de l'amiante.

"LA VIE OUVRIERE" à Radio-Canada

Ainsi que son titre l'indique, le programme la Vie ouvrière, qui passe au réseau français de Radio-Canada le lundi soir à 8h. 30, est consacré à l'exposé et à la discussion des différents problèmes du monde du travail.

L'animateur de cette émission est Jean-Paul Lefebvre et Philippe Vaillancourt s'occupe plus particulièrement de l'actualité qu'il commente chaque semaine au cours du programme.

Les auditeurs ont pu suivre, ces temps derniers, une série de trois entrevues avec M. Gérard Picard, président de la CTCC, qui a parlé de la législation ouvrière dans la province de Québec, sujet qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il est l'auteur d'un projet de Code du travail.

Sans pouvoir préciser les dates exactes, mentionnons, que la Vie ouvrière présentera prochainement une série d'entrevues sur la Convention collective et les nombreuses clauses qu'elle peut contenir. On discutera également de l'inflation et, plus particulièrement, on recherchera si, comme certains le prétendent, le relèvement du salaire des ouvriers est la cause première de ce phénomène économique.

Toujours dans un proche avenir, le problème angoissant du chômage sera traité. Tous les spécialistes s'accordent pour prédire une augmentation notable des sans-travail cet hiver. Y a-t-il un remède à apporter à cette triste situation? Quel est-il? Voilà une question à laquelle on essaiera de répondre.

La série radiophonique le Vie ouvrière est réalisée par Georges Lahaise du Service des émissions éducatives et des affaires publiques de Radio-Canada.

PANORAMIQUE

LES BRULÉS ou l'Histoire héroïque de la colonisation en Abitibi vers 1933

L'Office National du Film a réalisé dans sa nouvelle série PANORAMIQUE 26 films qui passeront à la télévision tous les vendredis soir, à 9.00 p.m. à partir du 15 novembre. Comme nous l'avons dit la semaine dernière, ces films mettent en relief plusieurs aspects du Canada français depuis une génération.

Cette série est inaugurée par la présentation du film intitulé les Brûlés, en huit épisodes d'une demi-heure chacun. Il s'agit d'une reconstitution dramatique, avec le concours de plusieurs comédiens réputés, de la colonisation de l'Abitibi au cours des années de la crise économique. L'action se situe en 1933.

Le premier épisode d'une demi-heure que les téléspectateurs ont pu voir vendredi, le 15 novembre, a fait revivre les espérances d'une vie meilleure aux milliers de chômeurs de toutes les classes. Cet espoir avait nom: le retour à la terre que prêchaient des prêtres-colonisateurs. Le 2e épisode: le 22 novembre

Les Brûlés ou l'histoire héroïque de la colonisation de l'Abitibi. Le deuxième épisode de ce film passera à la télévision, le vendredi soir, 22 novembre, à 9 heures. En voici les principaux faits. Les colons arrivent en Abitibi. Ce groupe d'hommes sera bientôt renforcé d'un deuxième car les missionnaires-colonisateurs continuent dans les vieilles paroisses du Québec la croisade du retour à la terre. Les hommes font connaissance avec le pays. Ils le trouvent rude, difficile, et les plus courageux déclarent: "on ne sait pas si on va réussir, mais on ne partira pas avant de le savoir". Mais il y en a d'autres que décourage l'immense besogne en perspective. Et il y a de superbes exemples d'entraide, de soutien moral. Comme ce garçon qui, sous le prétexte qu'il ne sait pas écrire, dicte à un découragé, une admirable lettre sur le bel avenir de l'Abitibi. Du matin au soir, les colons abattent des arbres, bâtissent des camps, déblaient une route, vivent une aventure comme il ne s'en était pas vu depuis les débuts du pays.

Un de leurs premiers gestes est d'ériger une grosse croix en bois à peine équilibrée. L'hiver passe, mais la misère a été grande et quelques têtes chaudes ont monté une partie du groupe contre la Société de colonisation. Pendant que les colons triment dur tout le jour et qu'ils rêvent à leurs familles, le soir, l'abbé Armand, lui, parcourt les paroisses du Québec recueillant des vivres, des meubles, des animaux, des vêtements pour les colons. Il recrute même un agronome qui, malgré son diplôme, avait dû en ces années de crise et de misère, se faire bûcheron.

Ce 2e épisode du film Les Brûlés, de la série Panoramique, passera à la télévision, le vendredi soir, 22 novembre, à 9 heures, et mettra en vedette Camille Ducharme, Aimé Major, Félix Leclerc, Roland Bédard, J-Léo Gagnon, Henri Poulin et plusieurs autres comédiens.

AVIS AUX SYNDICATS RETARDATAIRES

Plusieurs syndicats ne nous ont pas encore fait parvenir de rapport concernant la signature des cartes du journal LE TRAVAIL, tandis que d'autres nous ont fourni des rapports incomplets.

Nous demandons donc à tous ces syndicats de nous fournir leur rapport le plus tôt possible afin de diminuer nos frais d'expédition du journal.

A l'heure actuelle, nous payons quelque \$10,000 de plus par année que nous ne paierions si les cartes étaient signées.

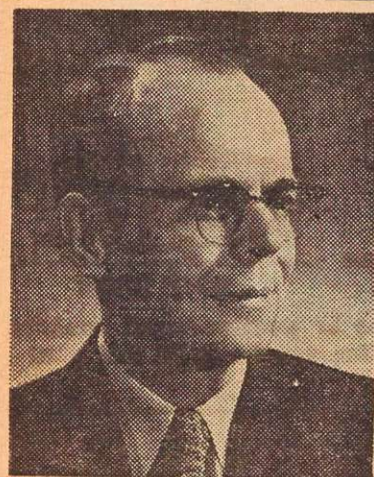
CODE DU TRAVAIL

PROVINCE DE

QUEBEC

Canada

1957



GERARD PICARD

DETAILS:

Code bilingue: environ 300 pages.

L'auteur: 20 ans d'expérience syndicale.

Même s'il s'agit d'un projet de Code du Travail pour la province de Québec, son introduction historique et les chapitres traitant du droit d'association, des négociations collectives, de la conciliation, de l'arbitrage, des tribunaux du travail, de la formation professionnelle et de la régie des prix sont d'intérêt général.

RETENEZ VOTRE EXEMPLAIRE DES AUJOURD'HUI!

PRIX REDUIT A \$5.00 L'EXEMPLAIRE
en faveur des organisations syndicales
de travailleurs

Détachez ce coupon et envoyez-le avec votre chèque!

BON DE COMMANDE

Gérard Picard,
8227, boulevard St-Laurent,
Montréal, P.Q.

Veuillez m'expédier exemplaire(s)
du Code du Travail.

Nom

Adresse

Fernand Pion

Courtier d'assurances
590 CADILLAC, Montréal (5)
Tél.: bureau VI. 9-2121
domicile CL. 9-2839

ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1,000.00.

Prix du cours: \$0.50

Cours de Sociologie,
155 est, boulevard Charest. Québec.

Voulez-vous m'expédier le cours du mois courant? Vous trouverez ci-inclus la somme de \$ pour le nombre de cours.

Nom

Adresse

DECOUPER ET POSTER

Nous voulons nos "Sputniks" ...

(Suite de la page 1)

permettent à la finance de contrôler l'économie à son gré.

Nous savons, par exemple, que l'Etat anglais au cours de la première guerre mondiale, n'avait pas craint de relâcher les restrictions sur le crédit pour gagner la guerre. C'est d'ailleurs au moment de la reconversion, c'est-à-dire, quand les financiers voulurent reprendre leur emprise que le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Vincent Cartwright Vickers, écrivit *Economic Tribulation*, dans lequel il dénonçait la dictature de la finance.

Plus tard, Sir Winston Churchill, dans son livre *The World Crisis*, écrivait en parlant de l'Armistice du 11 novembre 1918:

"Une requisition pour construire un million de maisons n'aurait pas semblé plus difficile à remplir que celle que nous avons par exemple, pour 100,000 aéroplanes, 20,000,000 de fusils ou deux millions de tonnes de projectiles. Mais de nouvelles conditions commencèrent à prévaloir à compter de la onzième heure. Le coût financier que nous n'avions jamais considéré comme un facteur capable de limiter les fournitures des armées, se mit à faire valoir ses titres de priorité à partir du moment de l'arrêt des hostilités".

Pourquoi pas de logements

Pourquoi, s'il est possible d'avoir de l'argent facilement pour construire des Sputniks, des canons, des bombes, etc, cela devient-il impossible quand il s'agit, par exemple de sécurité sociale, de pensions accrues, des allocations familiales et de logements à bon marché.

On sait qu'actuellement, il y a crise dans la construction domiciliaire au Canada. Crise créée par la rareté de l'argent et par son taux élevé d'intérêt.

Dans un mémoire qu'elle vient d'adresser au premier ministre du Canada, le Très Hon. John Diefenbaker, au premier ministre de la province, l'hon. M. Duplessis et au maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, l'Association des Détaillants de Bois du Québec, appuyée par 5 associations de Québec, dont le Conseil central des Syndicats, vient justement de déclarer que l'influence la plus puissante dans la baisse de la construction domiciliaire semble bien être la hausse constante du taux d'intérêt sur le marché de la finance et les politiques restrictives du gouvernement fédéral en matière de crédit.

Ce qu'on demande

Le mémoire demande tout d'a-

bord au gouvernement provincial de permettre aux citoyens de la province de Québec de bénéficier des avantages de la Loi fédérale en même temps que de ceux de la loi provinciale. A ce propos, le mémoire dit: "Nous ne voyons aucune justification rationnelle à l'attitude qui veut incompatibles ces deux lois. Personne n'y gagne et les citoyens du Québec y perdent."

L'on sait que la Loi fédérale met des crédits à la disposition des emprunteurs tandis que la loi provinciale qui ne prête pas accorde une ristourne de 3 p. 100 sur l'intérêt. Mais le gouvernement provincial, sous le prétexte d'autonomie, a toujours refusé de payer la ristourne provinciale à ceux qui empruntaient en vertu de la Loi fédérale.

Le mémoire demande encore au gouvernement provincial d'effectuer lui-même des prêts à bas intérêt aux municipalités qui veulent contribuer à la démolition des taudis.

Quant à la Société centrale d'hypothèques et de logement, dit le mémoire, on devrait lui accorder l'administration des prêts favorisant la petite propriété individuelle et collective, par la diminution de la mise de fonds exigée et par une échelle mobile d'intérêts encourageant particulièrement le logement à bon marché.

On y viendra

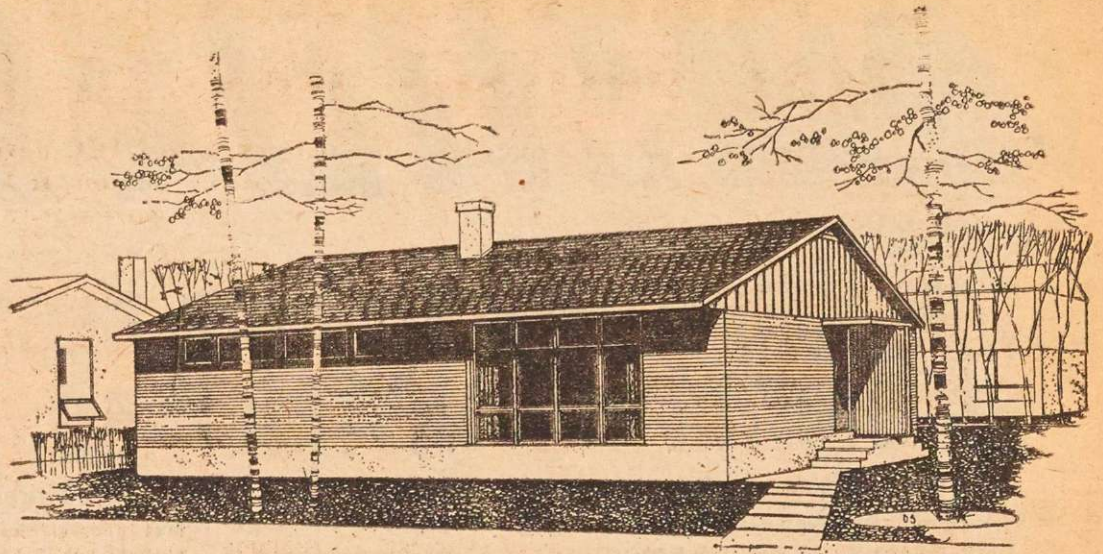
Dans ses mémoires présentés à la Commission Tremblay, au gouvernements fédéral et provincial, depuis 1954, la CTCC a justement fait état de ces revendications. On avait dit alors qu'il était utopique et illusoire de demander des prêts dont le remboursement se ferait selon une échelle mobile variant avec le revenu de l'emprunteur. La CTCC avait préconisé des taux d'intérêt variable selon la capacité de remboursement de l'emprunteur.

Le mémoire que nous avons présenté au gouvernement Diefenbaker, le 22 octobre dernier, dit textuellement: "La Société centrale d'hypothèques et de logement, après étude de la capacité de remboursement de la famille, fixerait elle-même la remise mensuelle à effectuer et les prêts effectués par la Société ne porteraient qu'un intérêt nominal."

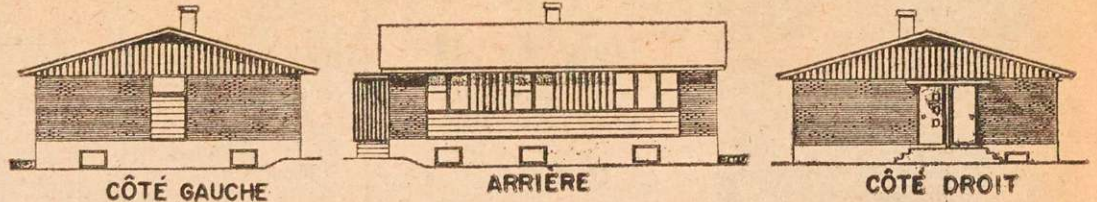
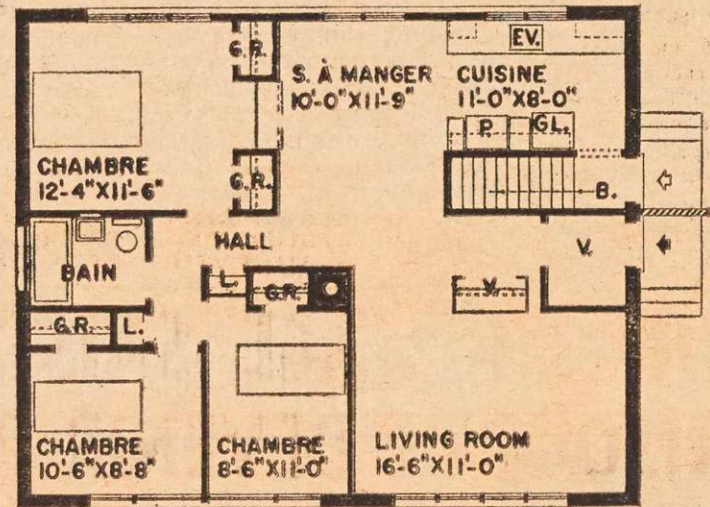
Si l'argent peut venir facilement pour les Sputniks, pourquoi ne viendrait-il pas aussi facilement pour les maisons?

Si l'inflation n'est plus à redouter en face des Sputniks, pourquoi le serait-elle en face des taudis?

652,900 maisons semblables pour le prix des "Sputniks"



MODÈLE 263: Ce modèle de bungalow de trois chambres qui a été préparé par l'architecte John Bird, de Montréal, peut être construit avec ou sans abri pour auto. L'aire totale de parquet de la maison est de 1,142 pieds carrés et les dimensions extérieures sont de 37 pieds 8 pouces sur 30 pieds 7 pouces. On peut se procurer les épures de ce plan au prix minimum à la Société centrale d'hypothèques et de logement.



C'est un total de 652,900 maisons comme celle-ci que le gouvernement américain aurait pu construire s'il avait relâché le crédit à l'habitation comme il l'a fait pour les recherches dans les projectiles depuis trois ans.

SHERBROOKE

Hausse de salaire de 12 cents l'heure aux employés de Domil Ltd.

Le Syndicat des Travailleurs de la Domil Ltée de Sherbrooke et les représentants de cette compagnie viennent de conclure une convention collective de travail garantissant une hausse de salaire horaire de 12 cents l'heure aux quelque 600 employés de cette entreprise.

La première hausse de sa-

laire est de 6 cents l'heure et s'appliquera rétroactivement au 1er juin 1957; L'augmentation sera ensuite accordée graduellement jusqu'à 12 cents l'heure en trois ans.

MM. Evangéliste Moreau, agent d'affaires du Conseil central de Sherbrooke; Rosaire Côté, président du Syndicat; Wilfrid Morin, vice-président; Rémi Vincent, secrétaire et Léonard Laflamme, directeur représentaient les travailleurs au cours de ces négociations.

Shawinigan

A la suite d'élections tenues le 4 novembre dernier, l'Exécutif du Syndicat National des Employés du Carborundum de Shawinigan est maintenant composé comme suit: MM. Armand Côté, président; Fernand Lefebvre, vice-président; Roland Désaulniers, secrétaire; Martial Laforest, secrétaire-trésorier; Léo-Paul Dubé, sentinelle. M. Roland Désaulniers a été nommé représentant du Syndicat auprès du journal *Le Travail*. Le Syndicat a aussi élu ses délégués au Conseil Central de Shawinigan et à la Fédération des Produits chimiques.

SUPPORT
OUR
ADVERTISERS

"Affaires de famille"

Les assurances — moyen de protéger la famille

L'émission Affaires de famille, présentée par Radio-Canada en collaboration avec la Fédération canadienne des Ecoles de Parents, chaque vendredi soir de 10 h. 30 à 11 heures, portera, le 22 novembre, sur un aspect économique de la vie familiale.

Il s'agira de la protection matérielle que le chef de famille consciencieux doit accorder à sa femme et à ses enfants, de façon à minimiser les conséquences d'événements qui pourraient soudainement priver cette famille de ses sources régulières de revenus.

L'un des moyens les plus sûrs et les plus répandus de se proté-

ger et de protéger les siens contre l'indigence, advenant un décès, un accident grave, une longue maladie, c'est de participer à des plans d'assurance.

Le 22 novembre, à Affaires de famille, M. Georges Lafrance, surintendant des assurances pour la province de Québec, sera invité à parler de ce mode de protection qu'est l'assurance. Il expliquera à cette occasion les critères sur lesquels on doit se baser pour déterminer les besoins d'une famille en la matière. M. Lafrance sera interrogé par Gérard Pelletier, animateur attitré de l'émission.

LE DROIT D'ASSOCIATION EST MAL PROTEGE PAR LA LOI

Exposé de M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC devant les participants au Collège du Travail — Chaque syndicat devrait se nommer un responsable de l'organisation — M. André Laurendeau participe à un forum.

Parlant de l'organisation syndicale devant les participants au collège du Travail de la CTCC qui se tient actuellement à la maison Montmorency, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, a déclaré qu'il n'existe aucun moyen pratique de protéger le droit d'association des travailleurs congédiés pour activités syndicales.

M. Marchand parlait alors devant un groupe de participants qui étudient particulièrement la question de l'organisation syndicale.

A ce sujet, M. Marchand a recommandé que chaque syndicat nomme un de ses membres responsable de l'organisation et du recrutement dans ses rangs.

Après avoir expliqué les différentes conditions d'une bonne campagne d'organisa-

tion, le secrétaire général insista sur l'expansion des syndicats existants et les moyens à prendre pour en assurer une plus grande vitalité. Chaque syndicat devrait charger quelqu'un de la responsabilité de contacter chaque nouvel employé qui entre dans l'usine, que celui-ci soit obligé ou non d'adhérer au syndicat. Il expliqua que les clauses de sécurité syndicale nous portent trop souvent à négliger le contact avec les travailleurs. L'expansion du mouvement et sa vigueur dépend autant de l'organisation à l'intérieur des cadres déjà existants qu'à l'extérieur où il n'existe pas encore d'unité locale.

Dans une deuxième partie de son exposé où il aborda les aspects légaux de l'organisation, il démontra jusqu'à quel point LA LEGISLATION ACTUELLE PROTEGE TRES PEU LES

TRAVAILLEURS QUI SONT CONGEDIÉS POUR ACTIVITÉ SYNDICALE. Il n'existe en effet aucun recours pratique devant les tribunaux ou auprès du ministre du Travail lui-même pour protéger efficacement le droit d'association. Il faut rendre la classe ouvrière consciente de cette déficience scandaleuse de notre législation et lui faire faire des pressions auprès de qui de droit pour qu'elle soit corrigée le plus tôt possible.

André Laurendeau, journaliste au Devoir, avait été invité à participer à l'un des forums qui se tiennent le soir au Collège du Travail sur différentes questions d'actualité.

Dans un court exposé, il rappela l'époque des Jeunes-Canada et celle du Bloc Populaire et en tira des leçons pour l'avenir politique des Canadiens français à l'intérieur du Canada.

Dans un prochain numéro, nous espérons avoir l'occasion de publier un résumé de cette cause-rie qui fut suivie d'un forum très vivant.

UN CHOMAGE SAISONNIER QUI RISQUE DE DEVENIR PERMANENT

Selon la Presse Canadienne, un porte-parole compétent du gouvernement canadien aurait prédit que le chômage atteindra cet hiver au moins 750,000 Canadiens, soit le plus fort total atteint depuis la fin de la deuxième guerre alors que le chômage avait atteint en 1955 619,000 personnes.

On signale en outre que les régions les plus frappées seront la province de Québec, celle de l'Ontario et de la Colombie Britannique, soit les provinces les plus industrialisées.

Le porte-parole gouvernemental attribue cette recrudescence

du chômage à l'augmentation numérique de la force ouvrière, causée en partie par l'immigration et par le ralentissement de l'activité économique dans certains secteurs de l'économie.

On ajoute également que la situation s'améliorera au printemps mais pas aussi rapidement et aussi complètement que par les années passées.

Il n'y a rien de bien réjouissant dans ces pronostics d'autant plus que le progrès technique tend à relâcher la pression sur la demande de travailleurs.

Les campagnes pour les emplois d'hiver ont sans doute du bon et permettent de résorber en partie le chômage qu'on peut appeler saisonnier. Si ces initia-

tives doivent être encouragées, il reste que la solution au chômage qui s'annonce demande des solutions à plus grande portée.

On pourrait sans doute, comme mesures temporaires, entreprendre de grands travaux publics, relâcher les crédits concernant l'habitation, augmenter les prestations d'assurance chômage, etc. On pourrait également aller plus loin. Le gouvernement pourrait prendre des mesures pour planifier notre économie pour réaliser plus complètement l'embauchage de tous les Canadiens aptes et désireux de travailler.

Il serait encore possible d'introduire de plus grandes mesures de sécurité sociale pour que les travailleurs incapables de travailler par suite du chômage ou de la maladie restent en mesure de donner le nécessaire à leur famille. Un chômeur devrait pouvoir retirer des prestations d'assurance-chômage tant et aussi longtemps qu'on ne peut lui offrir un emploi convenable.

Sans doute faudrait-il augmenter le taux des contributions actuelles. Mais comme le disait la CTCC dans son mémoire au gouvernement fédéral, les travailleurs seraient disposés à étudier une formule visant à augmenter les contributions dans des limites raisonnables. La CTCC favoriserait une formule selon laquelle le coût de l'assurance serait réparti à parts égales entre les travailleurs, les employeurs et le gouvernement.

C'est au gouvernement qu'il appartient d'agir. Après l'élection de juin dernier, beaucoup de gens qui n'avaient pas voté conservateur ont suggéré que l'on donne une chance au gouvernement minoritaire de faire ses preuves avant de tenter de le renverser. Le gouvernement a actuellement une chance de faire ses preuves. La saisira-t-il?

ENTRE QUAT'Z'YEUX

Savonnage sans rinçage

"Épargnez du temps et de l'argent" en utilisant telle ou telle marque de savon ou de détergent, nous clament à tous les jours les publicistes de la compagnie Procter & Gamble.

Pour les directeurs de Procter & Gamble, le temps, c'est évidemment de l'argent à voir avec quelle rapidité ils disposent des affaires de l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie.

Procter & Gamble qui possède un capital de \$688,000,000, a des milliers d'actionnaires et fait affaire partout dans le monde.

Or voici comment les choses se sont passées lors de la dernière assemblée des actionnaires qui avait lieu dernièrement à Cincinnati, Ohio, d'après le Cincinnati Inquirer.

"L'assemblée a débuté à midi exactement. Trente-trois minutes plus tard, le président M. Deupree annonçait la clôture de la séance à laquelle avaient pris part une centaine d'actionnaires."

Qu'est-ce que l'on dirait dans les journaux si une centrale syndicale ou une union agissait de la même façon lors d'un congrès annuel ou d'une assemblée générale de ses membres. Qu'est-ce que l'on dirait si le président de la CTCC, après s'être entouré de quelques fidèles expédiait la besogne du congrès en moins d'une demi-heure?

On crierait à la dictature, à la tyrannie qu'exercent les dirigeants syndicaux sur leurs membres et aux conventions "paquetées".

Mais si c'est une grosse entreprise qui apporte des millions en publicité par-dessus le marché, cela devient un fait banal qu'il ne vaut pas la peine de signaler au public.

MONTREAL

Cours de personnalité pour les fonctionnaires municipaux

Le Service d'éducation du Syndicat national des fonctionnaires Municipaux de Montréal, Inc, vient d'annoncer l'organisation d'une série de cours visant particulièrement à développer davantage la personnalité des fonctionnaires et à leur permettre de bien s'exprimer en public.

En effet, le Service d'éducation organise ce genre de séances afin de permettre aux fonctionnaires de mieux participer aux assemblées syndicales, à la vie du Syndicat et de leur service municipal, bref de développer leur personnalité et de favoriser les promotions au sein de l'organisme syndical ainsi que dans le milieu professionnel.

Les cours comprendront une section de 2e année et deux sections de première. Ces sessions d'études se dérouleront au Cercle Universitaire et chaque section réunira quelque vingt-cinq participants.

Les cours ont débuté dans la semaine du 11 novembre et se continueront les semaines du 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre pour reprendre ensuite durant les semaines des 6, 13, 27 janvier, 3 et 10 février 1958; ils se termineront par une soirée de graduation durant la semaine du 17 février.

Le responsable du cours, monsieur Jean Dupire, directeur adjoint du Service d'éducation, a déclaré que cette initiative fut très populaire l'an dernier auprès des fonctionnaires et si l'on en juge par le nombre d'adhésions reçues jusqu'à maintenant, ce cours remportera encore un plus grand succès cette année.

Il est à noter que cette initiative s'inscrit dans le programme journal de l'activité du Syndicat, laquelle vise à améliorer le service aux contribuables en permettant aux fonctionnaires de se perfectionner sur les plans professionnel et syndical.

Avis aux charpentiers-menuisiers de Québec

Une assemblée régulière de votre syndicat a lieu chaque premier jeudi et chaque troisième jeudi du mois au local de votre syndicat.

155 EST, BOULEVARD CHAREST

ASSURANCE GROUPE

Plus vite
SUR PIED!

SANS SOUCIS D'ARGENT. UNE MALADIE SE GUERIT PLUS VITE!

NOUS PAYONS :

- DES SERVICES PREVENTIFS — EXAMEN PERIODIQUE
- LES SERVICES DU MEDECIN A DOMICILE, AU BUREAU ET A L'HOPITAL
- LES FRAIS D'OPERATION
- LES FRAIS D'HOSPITALISATION

AUSSI

- INDEMNITE DE SALAIRE
- ASSURANCE-VIE
- DECES ACCIDENTEL

Les services de santé du Québec

437, rue Caron
Québec

333 est, rue Craig
Montréal

RECOMMANDÉS PAR LA C.T.C.C.

LA POLITIQUE PROVINCIALE A LA RADIO ET A LA TELEVISION

En plus de sa série d'émissions sur la politique fédérale, la Société Radio-Canada présente une nouvelle série de programmes consacrés à la politique provinciale québécoise.

Ceux-ci seront diffusés aux réseaux français et anglais de radio et de télévision.

Un total de 15 périodes seront mises à la disposition des partis et, après accord entre les groupements, seront divisées comme suit: Union Nationale, six émissions; Parti Libéral, cinq et Parti Social Démocratique, quatre.

Sous le titre la Politique provinciale en français et Provincial Affairs en anglais, les émissions radiophoniques passeront à la même date et à la même heure, soit de 7 h. 45 à 8 heures du soir, le vendredi, sur leur réseau respectif.

Par contre, à la télévision, on verra la Politique provinciale, à CBFT et à CBOFT, de 7 heures à 7 heures 15 et Provincial Affairs à CBMT, de 7 h. 30 à 7 h. 45, le lundi. Ces émissions alternent, une semaine sur deux, avec celles consacrées à la politique fédérale.

On trouvera, ci-joint, l'horaire détaillé de ces différents programmes radiophoniques et télévisés.

L'émission la Politique provinciale sera entendue à tous les postes de Radio-Canada

et les stations affiliées situées dans le Québec.

Provincial Affairs passera à CBM, CKTS, Sherbrooke, CJQC, Québec, ainsi qu'à CKVD, Val-d'Or et CKRN, Rouyn.

À la télévision, les postes CBFT, Montréal et CBOFT, Ottawa, diffuseront l'émission en direct tel qu'annoncé plus haut. Par contre, elle passera à 7 heures du soir, le vendredi, à CKRS-TV, Jonquière; à 6 h. 15, le dimanche, à CFCM-TV, Québec; à 7 heures, heure locale, le lundi, à CJRB-TV, Rimouski, et entre midi et 1 heure, le dimanche, à CHLT-TV, Sherbrooke.

Toujours à la télévision, l'émission anglaise passera, en différé, à CKMI-TV, Québec, à 6 h. 45, le lundi soir.

La Rivière Solitaire

par Marie Le Franc

Un roman qui a pour cadre les régions de la colonisation vers les années 1930

La collection du Nénuphar vient de s'enrichir d'un nouveau titre avec une oeuvre de grande classe, *La Rivière Solitaire*, par Marie Le Franc.

L'auteur — Prix Femina 1927 avec *Grand Louis l'innocent* — a vécu près de 40 ans au Canada. Lors de son séjour, elle avait obtenu, du ministère de la Colonisation, l'autorisation de faire le voyage et de vivre avec les familles qui partaient coloniser la région du Témiscamingue.

Comme le souligne M. Léo-Paul Desrosiers dans la préface, le thème est "en bonne partie semblable à celui de Maria Chapdelaine: l'homme en face d'une nature qui le repousse de tout l'assortiment de ses duretés secrètes. Il veut l'humaniser. Toutefois, c'est elle qui découvrira les forces ou les faiblesses qui sont en lui, c'est elle qui mettra à l'épreuve son intelligence, sa ténacité, son ingéniosité, son endurance, son courage." Ce duel entre l'homme et la nature se terminera par la confirmation d'une vocation ou par l'abdication.

L'action se passe vers les années '30, lors de la crise économique. Le récit gravite autour de la famille Trépanier et plus particulièrement de Rose-Aimée, l'aînée des filles. En la suivant pas à pas, l'auteur nous fait faire connaissance avec ceux qui composent la nouvelle colonie. Dès le premier coup d'oeil, Marie Le Franc découvre le trait caractéristique qui confère une personnalité à un individu. Le milieu, le cadre physique même, elle l'anime avec autant d'aisance, lui donnant une vie propre. Sous sa plume, la fo-

rêt s'anime; elle devient un personnage dont l'auteur connaît le langage, un personnage qui dirige la destinée de ceux qui sont venus vivre sous son ombre.

LA RIVIERE SOLITAIRE, par Marie Le Franc. 194 pages. Collection Le Nénuphar. Préface de Léo-Paul Desrosiers. En vente partout et aux Editions Fides, 25 est rue St-Jacques, au prix de \$2.00 (par la poste \$2.10).

Avez-vous fait votre devoir ?

L'administration du journal LE TRAVAIL est actuellement à préparer un rapport complet au sujet des cartes du journal. Ce rapport a été distribué lors du congrès de la CTCC qui a eu lieu à Québec en septembre dernier.

Les syndicats retardataires voudront bien nous faire leur rapport le plus tôt possible afin que ce rapport donne une idée exacte de la situation à l'heure actuelle.

Si des syndicats n'ont pas encore terminé leur travail à ce sujet, ils devraient se mettre à l'oeuvre le plus tôt possible, afin de nous fournir un rapport complet. Les syndicats qui n'ont encore rien fait devraient manifester leur bonne volonté et nous communiquer au moins un rapport partiel.

LA DIRECTION

Horaire à la radio

La Politique provinciale Provincial Affairs
Heure: de 7 h. 45 à 8 heures du soir sur les deux réseaux.

15 novembre, Union Nationale
29 novembre, Libéral
13 décembre, PSD (Congé de Noël)
10 janvier, Libéral
24 janvier, Union Nationale
7 février, PSD
21 février, Union Nationale
7 mars, Libéral
21 mars, Union Nationale (Congé de Pâques)
18 avril, PSD
2 mai, Union Nationale
16 mai, Libéral
30 mai, PSD
13 juin, Libéral
20 juin, Union Nationale

Horaire à la télévision

La Politique provinciale Provincial Affairs
(7 heures du soir) (7 h. 30 du soir)

25 novembre, Libéral	18 novembre, Libéral
9 décembre, PSD (Congé de Noël)	2 décembre, PSD
6 janvier, Libéral (Congé de Noël)	16 décembre, Libéral (Congé de Noël)
20 janvier, UN	13 janvier, UN
3 février, PSD	27 janvier, PSD
17 février, UN	10 février, UN
3 mars, Libéral	24 février, Libéral
17 mars, UN (Congé de Pâques)	10 mars, UN
14 avril, PSD	24 mars, PSD (Congé de Pâques)
28 avril, UN	21 avril, UN
12 mai, Libéral	5 mai, Libéral
26 mai, PSD	19 mai, PSD
9 juin, Libéral	2 juin, Libéral
23 juin, UN	16 juin, UN

Texte inspiré du Père THIVOLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 24

Images de MARIE PIGNAL



1. Les Orientaux aiment les images et comparaisons; aussi Jésus enseigne-t-il souvent par "paraboles", c'est-à-dire qu'il raconte des histoires qui sont le symbole d'un fait de la vie familière, et révèlent une profonde vérité. Aujourd'hui le Maître veut parler du Royaume de Dieu. Il commence, et c'est comme s'il montrait un grand livre d'images... "Un semeur sortit pour semer..."

2. Une partie des grains tombent sur le chemin et les oiseaux du ciel les mangent, d'autres s'en vont parmi les pierres, et lorsqu'ils ont germé ils se dessèchent faute de terre humide ainsi dans les âmes le désir du bien est vaincu par le diable, ou périt faute de volonté.

3. Un certain nombre de grains tombent dans les épines et les mauvaises herbes qui les étouffent — ainsi les plaisirs de la vie, les soucis des affaires étouffent le désir du bien dans certaines âmes. Enfin la dernière partie de la semence tombe dans la bonne terre, elle pousse et produit des épis magnifiques — ainsi font les âmes généreuses et persévérantes qui accueillent la grâce et la font fructifier.

4. Une autre parabole raconte qu'un homme sema de l'ivraie durant la nuit, dans le champ de son ennemi. Comme le blé pousse mêlé à l'ivraie, les serviteurs du propriétaire du champ veulent aller arracher l'ivraie, mais le Maître s'y oppose: "De peur qu'en arrachant la mauvaise herbe, vous ne déraciniez aussi le froment, laissez les croître jusqu'à la moisson, alors on brûlera l'ivraie et le bon grain sera amassé dans mon grenier." Gardons-nous du zèle imprudent...

(A SUIVRE)

Threat Of Unemployment Has Everyone Worried

by H. G. Howith

OTTAWA (CPA) — Canada's "seasonal" winter unemployment, which recurs year after year, has been the subject of political manoeuvring, government evasion — and serious questioning of the value of "free" enterprise.

By next March, however, five hundred thousand Canadians are expected to be without jobs and seeking work, according to Canadian Labor Congress research director Dr. Eugene Forsey. If Dr. Forsey's grim prediction becomes a reality — and there is so far every indication that it will — the half million jobless will represent the second largest number of employable unemployed since the end of the second world war. (In March 1955, over 62 thousand were out of work).

The facts support the labor movement's fears.

At least five Canadian cities have been declared surplus labor areas by the Unemployment Insurance Commission, according to labor minister Starr. The five — Windsor and Tilbury in Ontario, Springhill and New Glasgow in Nova Scotia, and St. Stephen, N. B. — will likely be joined by Kitimat, B. C., Montreal, and others.

The B. C. Federation of Labor has warned that possibly 80 thousand workers would be jobless in the province this winter. At Kitimat, some 1,700 workers will be laid off, according to the Saguenay-Kitimat Company, the subsidiary construction firm for the Aluminum Company of Canada. Alcan has decided not to expand aluminum production facilities there. The labor force in Kitimat is about 7 thousand — and 2,500 are expected to be jobless there this winter.

The city of Montreal expects that 30 thousand will be without work there by Christmas. Montreal's working force is about 800 thousands. In September, 25,793 persons were registered at Montreal UIC offices. Last March (March is usually considered the worst month) 50,482 were out of work. With the prospect of 30 thousand jobless for Christmas, the situation by March could be quite a bit worse than last year, which was bad enough.

These are only a few indications of a fear which is nationwide. CCF members of the House of Commons — and some Liberals as well — have been asked pointed questions of Labor minister Starr, for the most part

drawing his attention to conditions in the members' home ridings, and asking him what he intends to do about it.

At first, Mr. Starr tried in effect to say that a problem didn't exist.

He told some members that, in October, the unemployment in June, before the new government took office.

Then, the numbers began to rise, and economists — Dr. Forsey included — began to predict figures were less than they were the heavy totals expected for the winter and spring.

Well, the government said, there has been an increase in the working force too, because of the heavy immigration.

But finally, the government couldn't ignore the crisis. Mr. Starr gave orders that the UIC should concentrate on job-finding, and began to admit indirectly in the House of Commons that he knew that the situation was indeed serious.

Of the Kitimat situation, he said, in reply to a question by Frank Howard (CCF-Skeena): "We are carefully studying the matter with a view to ascertaining what effective action could be taken. We are fully aware of the serious nature of the situation, and will endeavour to deal with it as promptly as possible."

But, just a few minutes before that, Mr. Starr had been asked if his attention had been drawn to press reports of the B. C. Federation of Labor's request that the government declare a national emergency. Mr. Starr replied

that the reports "had been drawn to his attention", and that was that.

What is to be done?

There have been many suggestions, all of them good. The government could institute large-scale public works, increase unemployment insurance benefits, etc., etc. It could also go one step further.

What would the final, decisive step be?

The government could introduce democratic economic planning so that "full employment" would no longer be shrugged off as an impossibility by those whose economic thinking is half a century out of date.

The government could introduce greater measures of social welfare, so that workers who are unemployed because they are sick or because of some other personal misfortune, would not have the additional worry of wondering how they can feed their families.

In other words, the Tories could abandon their historic prejudice toward privilege and the established order, and provide government for the people, as well as by the people and of the people.

But, it wouldn't be a Tory government any more.

Many people who didn't vote Conservative on June 10th have been suggesting that the new minority government ought to be "given a chance to show what it can do".

It has that chance.

QUEBEC

Protests Stores Opening On All Saints Day

The decision of certain Quebec establishments to oblige their employees to work on All Saints Day has been brought to the attention of the National Federation of Commercial Employees C.C.C.L. which is the central organization which groups nearly all union locals in the commercial employees section, both wholesale and retail outlets in our province.

The Federation deplores the fact that in the City of Quebec, in particular, known for its Christian spirit, the Association of Retail Merchants should take a decision obliging several stores to remain open on All Saints Day, when these same stores were ready to respect this paid holiday.

Several stores give their employees a day off during the regular work week.

Other stores give a free day when the holiday is worked, but the Federation maintains it would be more preferable to respect this particular holiday by remaining closed even if the employer agreed to give double time to their employees.

The Federation of Commerce is against the idea put in force this year by the Merchants Association and rightly claim the move could very well be applied on other holidays such as Immaculate Conception, Epiphany and Ascension Day.

This is the point of view of the Federation of Commerce who made this situation known to the public in the interests of a group of employees whom it is their mission to protect.

L'ACTUALITÉ dans les CHANTIERS MARITIMES

Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

Elections des officiers

Tous les membres de l'Union Nationale des Employés de la Canadian Vickers sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu, le lundi 18 novembre, à 4.30 p.m., dans le local de l'union.

C'est au cours de cette réunion qu'auront lieu les élections des officiers de votre syndicat. Ce sera le temps, pour les syndiqués, de dire s'ils ont été satisfaits du travail de leurs officiers au cours de leur dernier mandat. Nul doute aussi que les syndiqués voudront exprimer ainsi leur opinion sur les résultats des négociations et de la grève de 7 jours qui s'est terminée par la signature d'une convention collective de travail.

MM. Gérard Picard, président général de la CTCC, et S. Ted Payne, vice-président de la Fédération Nationale de la Métallurgie assisteront également à cette assemblée. Donc, retenez bien la date: le 18 novembre à 4.30 p.m.

Signature de la convention

C'est mercredi après-midi, le 6 novembre, que vos représentants et ceux de la compagnie ont apposé leur signature au bas de la convention collective qui a été conclue il y a deux semaines. Cette convention collective, comme on le sait, expire au mois d'août 1958.

* * *

Grief réglé

Le grief présenté aux représentants de la compagnie concernant les brûleurs dont les taux de salaire étaient trop bas, a été rapidement réglé au cours d'une rencontre de votre comité de griefs avec la direction.

* * *

Explications sur le surtemps

Plusieurs membres ayant demandé des explications au sujet de la clause du surtemps, voici, en résumé ce que dit ces clauses: Au sujet du travail fait le samedi, le temps et demi sera payé à partir de 7.15 a.m., jusqu'à la fin de l'équipe, soit 4.15 p.m. A partir de 4.15, le travail sera rémunéré à temps double.

* * *

Démission du président de la Vickers

Les employés de la compagnie ont appris avec surprise la démission du président de la compagnie, le colonel O. H. Barrett. On n'a donné aucune explication à la suite de l'avis de cette démission effective à la fin de l'année. Il est rumeur parmi les employés de bureau que d'autres changements seront effectués au sein de la direction de même que dans le personnel de la direction.

Les effectifs augmentent

Depuis la signature de la convention collective plusieurs dizaines de travailleurs des chantiers ont demandé leur admission au sein de l'Union. On se rend compte que c'est par la solidarité de tous que les gains importants enregistrés lors des dernières négociations ont pu être enregistrés. On nous informe qu'à l'heure actuelle, moins de 2 p. 100 des travailleurs sur les chantiers n'ont pas encore signé leur carte et un effort spécial sera fait pour obtenir un pourcentage de 100 pour cent de syndiqués.

* * *

Appel aux membres

Tous les syndiqués peuvent recevoir leur copie du journal Le Travail. Ceux qui ne le reçoivent pas encore devraient donner leur nom à leur délégué de département ou passer au local de l'union afin de signer la carte qui nous permettra de vous livrer le journal sans qu'il vous en coûte un sou de plus de cotisation. Par ailleurs, la signature de ces cartes nous permet d'épargner à la Vickers au delà de \$500.00 par année.



Organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis.

Directeur: FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent, Montréal • DU. 7-3701

Abonnement: un an, \$1.50 le numéro. 5 cents

Publié par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC) et imprimé par "Le Droit", 375 rue Rideau, Ottawa Ont.

88 IMPRIMERIE ALLIÉE CANADA

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.

Ministère des Postes, Ottawa



MONTREAL

Contract Signing Prevents Strike

A collective labor agreement which has been signed between the C.C.C.L. National Clothing Federation and the Bluestone Shirt Manufacturing Company Limited of Montreal, prevented a strike by some 200 employees of the company following an unfavorable decision of an arbitration board.

Post-arbitral negotiations regulated the dispute and rewarded the workers many new advantages.

The new contract provides for a 10-per cent salary boost for the majority of hourly-rated workers and a 15-cent an hour increase for the tailors. Piece workers will now benefit by wage increases of 5 per cent.

All these wage increases are

retroactive to June 1, 1957.

The newly signed labor agreement also provides for Union security and the inclusion of the Rand Formula.

All newly hired employees will become Union members and those who are not active members of the Union will have to contribute Union dues which will help defray the costs of negotiations and the maintenance of labor contract.

In the clause relating to vacations, employees with three years service will enjoy two weeks paid vacations while those who have served the company for a period of fifteen years will not benefit by three weeks paid holidays.

MONTREAL

Hospital Employees Hold Forum

About 150 employees of Montreal's Notre Dame Hospital, being members of the Hospital Employees Association of Montreal C.C.C.L. held a forum recently on collective labor agreements and which was directed by Mr. Jean-Paul Lefebvre, associate director of the C.C.C.L. Educational Services.

Also taking part in the reunion which was presided over by Miss Jeanne Duval, section president and vice president of the C.C.C.L. were Messrs Albert Cote, technical councillor to the C.C.C.L., C. A. Guy, union business agent and Leopold Brisson president of the local union. During the course of the reunion Mr. Brisson answered many questions asked by the reunion's participants.

Mr. Andre Laperriere of the provincial Health Services of Quebec interested his listeners with a talk on the numerous advantages to be secured by a complete insurance-sickness - hospitalization plan.

The reunion was preceeded by a buffet supper at 5.30 p.m. and was brought to a close by the election of sectional officers.

Mrs. Germaine St. Jean was elected president replacing Miss Duval who tendered her resignation as president and took over the post of vice president. Miss Antoinette Lafrance, secretary, Mrs. Marie Rose Lavoie, Miss Marie Louise Lamarche and Mr. Jean Naud were elected as directors.

Other reunions are planned and will be held next February and discussions will deal with amendments to be proposed to collective labor agreements.

Study will also take place on the structures of the labor movement.

All participants, including new members who signed their affiliation cards were well satisfied with the reunion and what it accomplished.

THE EDITORS' OPINION

What If Unions Operated This Way?

"It all depends on whose ox is gored". That old saying is underscored by the press treatment of a recent meeting of stockholders of the mighty Procter and Gamble Company held in Cincinnati, Ohio.

The soap corporation has \$688,000,000 in assets; it has thousands of stockholders; it does business around the world.

Yet here's what happened at its annual meeting, as reported inconspicuously in a column of the Cincinnati Inquirer:

"P and G's approach to annual stockholders meetings is conservative. The meeting started promptly at noon. Thirty-three minutes later, Chairman Deupree closed the fast-paced meeting attended by approximately 100 stockholders."

Read that again! — A \$688 million corporation streaks through the vital business of its annual meeting in 33 minutes and only a handful of stockholders take part.

What if a union ran its annual convention that way, with only a corporals guard of delegates admitted with the president and racing through all business in a half an hour?

Newspapers would howl "dictatorship", "tyranny by labor bosses" and "rigged convention". But when a giant corporation does it, why that's just hunky-dory.

SHAWINIGAN

Painchaud Strikers Remain Firm After 4-Month Strike

Four months have now elapsed since the beginning of a strike

called by employees of Painchaud et Freres of Shawinigan Falls and the strikers who quit their jobs on July 17 are just as enthusiastic, confident and determined as they were at the debut of the strike.

An incident occurred last week which indicates that all is not going well at Painchaud et Freres' establishment.

Following the declaration of the strike the company hired scab labor to replace the qualified union workers.

The other day two of these scabs quit their jobs in protest to the deplorable working conditions and the domineering attitude of the company.

And previous to this incident two other workers who tried scabbing quit their jobs for the same reason.

The union is ready to help regulate this conflict on the condition that the company recognizes the union as bargaining agent for the employees.

And the union is ready to meet with company representatives at any time or at any place with a view of settling the long strike.

ACHETEZ AU PRIX DE GROS

MONTRES, BAGUES, LAMPES, BIJOUX, ARTICLES DE VOYAGE

Epargnez!

Ce coupon vaut de l'argent

Le nouveau catalogue vient de sortir de presse, avec des escomptes importants pour des marchandises de première qualité. NOUS SOMES LA SEULE ORGANISATION DE VENTE CAUTIONNEE. Satisfaction garantie ou argent remis. Nous vous offrons un escompte de 10 pour cent "première chance" sur votre première commande (en plus de l'escompte régulier de gros!) si vous n'avez jamais traité avec nous auparavant et si vous nous envoyez ce coupon pour obtenir notre catalogue gratuit. Découpez et retournez-nous ce coupon immédiatement.

OREGON WHOLESALE DISTRIBUTORS

223, Queen Street East, TORONTO
Veuillez me faire parvenir votre catalogue automne 1957, sans obligation.

NOM _____
(lettres moulées, s.v.p.)

Adresse _____

SHIPYARD NEWS & VIEWS

Items of Interest to Workers at Canadian Vickers Limited

Election of Officers

Every member of the National Union of Vickers Employees C.C.C.L. is urgently requested to attend a meeting scheduled to be held on Monday, November 18, at 4.30 p.m., in the union hall when the annual election of officers of the union will take place.

As you are no doubt aware the executive committee of your union worked night and day during the strike and greatly aided the negotiation committee in securing a fast and satisfactory conclusion to the 7-day old walk-out at Canadian Vickers Limited.

And everyone agrees that outstanding wage increases and much improved working conditions were secured for the marine workers in the shipyard.

Keep the above date in mind and attend the meeting in large numbers next Monday.

Brother Gerard Picard, general president of the C.C.C.L. union, and S. Ted Payne, vice-president of the National Metal Trades Federation, will attend and address the membership.

* * *

Labor Agreement Signed

Last Wednesday afternoon (November 6) the new labor agreement with the company was signed with both union and company affixing their signatures to the contract.

The negotiation committee led by S. Ted Payne officiated for the union. We're all set now until next August when the present agreement expires.

* * *

Adjusted With Speed

That grievance which was presented to a company spokesman in regards to the burners being underpaid their new rate was adjusted without delay after the grievance committee met with management.

* * *

Misunderstanding Corrected

Many members have contacted union officers and stewards for information regarding overtime rates and we have been asked to clarify this section of the new labor agreement.

Regarding work done on Saturdays overtime rates of time and one half will prevail from 7.15 (starting time) until the end of the shift at 4.15 p.m.

Any work done after four-fifteen p.m. will be paid at double-time rates.

* * *

President of Vickers Resigns

Surprise was registered last week by staff and yard workers when a notice was posted in the office declaring that the president of Canadian Vickers Limited, Colonel O. H. Barret, was resigning from the presidency at the end of this year.

No reason for this action was given in the notice, but rumors flying around among staff members is that other major changes in company administration is only a matter of time.

And another rumor has it that the yard supervisory staff is due for a deep cut in personnel.

* * *

Membership Growing

Since the finalizing of the new labor agreement dozens of new union affiliate cards have been received by the union office.

The economic strength of the marine workers union has gained considerable progress which is a benefit to all members.

A striking example of union solidarity was shown previous to the general walk-out by every member of the C.C.C.L. union. For a matter of seven weeks they remained away from their jobs until the company signed an agreement with their union.

A union spokesman has informed Le Travail that only 2 percent of the workers in the marine department remain unorganized and an all-out drive to make the percentage 100 percent is now underway.

* * *

Impetuous Action

One departmental head got the bright idea last week to swing his clerical staff over to staff personnel, but the "Sputnik" idea blew up in his face when he was told that the new contract had been signed.

So much for small brain ideas!

* * *

Appeal To All Members

Please call at your union office and sign the subscription cards by which you receive your weekly copy of Le Travail.

You are entitled to a weekly copy of your newspaper and these cards when filled in by all members will save Le Travail some \$500.00 a year.

Do it now!

